



Date: le 26 novembre, 2021

Titre: Mise à niveau du système CVC et de contrôle à la Haute Commission du Canada en Jamaïque

Numéro de l'avis d'appel d'offres: 21-186249

-----  
Le texte ci-dessous complète et/ou remplace le document de sollicitation. Cet addenda fait partie des documents contractuels; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison de cet addenda doit être inclus dans la proposition de prix.  
-----

### **Addenda #1**

#### **1. Demande de propositions, page titre, A7. Livraison de la proposition**

SUPPRIMER :

« Pour qu'une proposition soit valable, elle doit être reçue au plus tard à 14 h (heure avancée de l'Est), le 3 Décembre 2021 appelée dans le présent document « Date de clôture ». »

INSÉRER :

« Pour qu'une proposition soit valable, elle doit être reçue au plus tard à **14h00 (heure avancée de l'Est), vendredi, le 10 décembre, 2021** appelée dans le présent document « Date de clôture ». »

#### **2. Demande de propositions, Section « II » - Évaluation et méthode de sélection, 1.0 Proposition Technique**

SUPPRIMER :

« Les propositions techniques des soumissionnaires ne doivent pas dépasser trente (30) pages simple face de 8,5 po x 11 po, avec des caractères typographiques d'au moins 10 points, y compris les organigrammes et le calendrier. Toutes les pages dans les documents techniques dépassant la limite de trente (30) pages ne seront PAS examinées.»

INSÉRER :

« Les propositions techniques des soumissionnaires ne doivent pas dépasser trente (60) pages simple face de 8,5 po x 11 po, avec des caractères typographiques d'au moins 10 points, y compris les organigrammes et le calendrier. Toutes les pages dans les documents techniques dépassant la limite de trente (60) pages ne seront PAS examinées.»

#### **3. Appendice « A », Énoncé des travaux**

AJOUTER :

« Photographies »

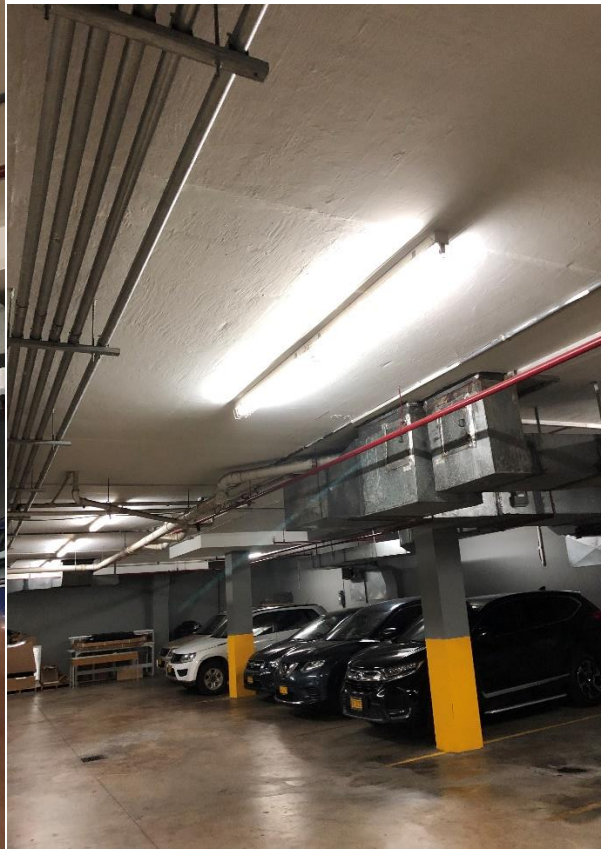
Les photographies ci-jointes doivent être ajoutées à l'énoncé des travaux.











---

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.